

Réunion du Comité Provincial Namurois qui s'est tenue à Temploux SAISON 2024/2025 : P.V. N° 03 – 271224.

Séance ouverte à 19h15.

Membres présents :

Mmes. C. FOLIE.
MM. D. HARMAND, P NOËL, J.-C. OGER, P. WINAND.

Excusées :

Mmes. I. PIETQUIN, S. VANCRUTSEN.

1. Championnats provinciaux:

- Les statistiques des dernières années montrent une nette hausse de participation pour cette édition.

| | 2020 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | |
|---------------------|------|------|------|------|------|--------|
| Jeunes | 153 | 114 | 130 | 151 | 172 | 13,91% |
| A&V | 266 | 204 | 186 | 203 | 224 | 10,34% |
| Classements | 473 | 355 | 423 | 428 | 519 | 21,26% |
| Doubles classements | 323 | 254 | 288 | 299 | 339 | 13,38% |
| Total | 1215 | 927 | 1027 | 1081 | 1254 | 16,00% |

- Les tableaux préalablement établis ont été contrôlés une dernière fois.
- Quelques problèmes pour les mixtes sont soulevés en raison des inscriptions dans deux catégories qui se chevauchent, principalement les C et D.
- L'attention est attirée sur le fait que dans les doubles, le premier nom est celui du joueur le mieux classé. Pour les mixtes, le premier nom est celui du messieurs suivi par celui de la dame. Cela a de l'importance en cas d'égalité des points de l'équipe puisque dans ce cas le tri se fait suivant le classement des joueurs.

2. Commission provinciale d'arbitrage:

- Le CPN prend acte de la demande de Joffroy Henrard d'arbitrer pour la province de Namur.

3. Divers :

- La Palette Fossoise demande si un logo commun pour ses deux clubs (fédéré et ouvrière) peut être utilisé pour ses organisations.
Notre position est qu'aucun logo commun ne peut être utilisé lors des manifestations.

Séance levée à 21h00.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

P. NOEL